

AUSSONNE

Actualités

FEVRIER 2014 •

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

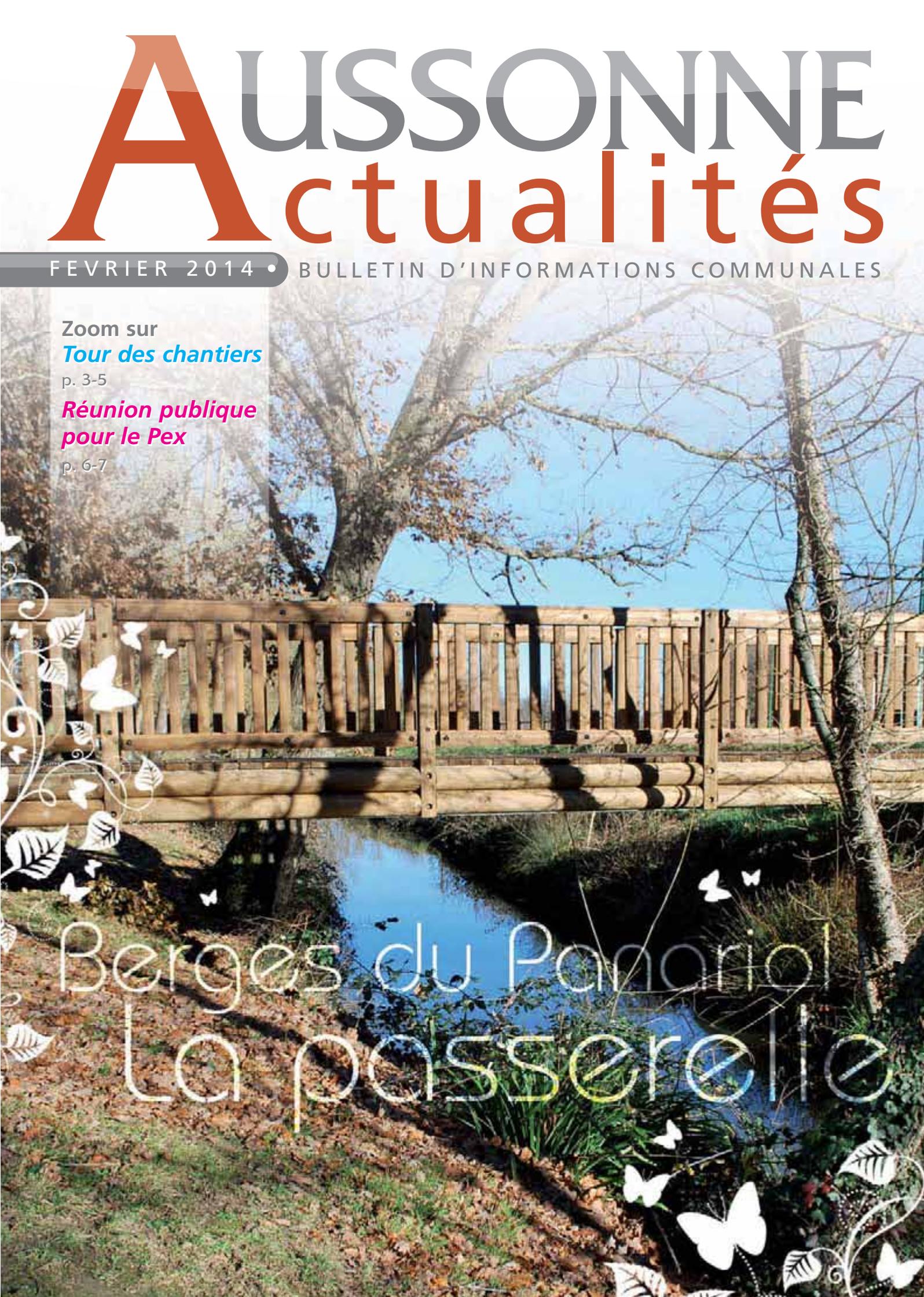
Zoom sur

Tour des chantiers

p. 3-5

*Réunion publique
pour le Pex*

p. 6-7



Berges du Panariol
La passerelle

SOMMAIRE

pages

Travaux 3-5

- Le tour des chantiers

Parc des Expositions 6-7

- Une réunion publique suivie

Intercommunalité 8-9

- Clap de fin pour Blagnac Constellation

Vie locale 10-11

- Les jardins solidaires branchés

Economie 12

Jobs d'été, on prépare les CV

Jeunesse éducation 13-16

- Nouvelle labellisation pour la Cyber Base
- L'album des élus juniors à Paris

Culture 17

- Flash sur la programmation

Associations 18

- Ça marche à Randaussonne

Services utiles 19

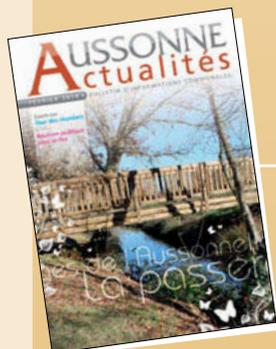
Temps forts 20

L'album du Père Noël

Avis aux lecteurs

Dans le respect des prescriptions de l'article L52-1 du Code électoral, concernant la communication en période pré-électorale, cette édition n'a pas sa forme habituelle. L'éditorial du maire et la page d'expression des groupes politiques siégeant au Conseil Municipal sont suspendus.

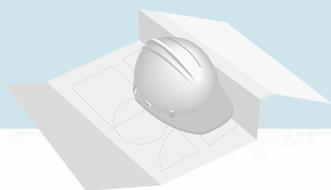
FEVRIER 2014



Numéro gratuit

Graphiste :
ORSEAU Philippe
Tél. 06 20 68 09 10
www.orseau.com

Imprimeur :
IMPRIMERIE RELIEFDOC
Tél. 05 61 24 49 98



Ecole Louise-Michel

Le maître d'œuvre désigné

La prise en compte des nouvelles normes exigées pour l'extension de l'Ecole Louise-Michel ne permet pas de mener cette opération sur le site actuel. Pour répondre à la croissance des effectifs, la commune va implanter le groupe sur un terrain situé face au Collège Germaine-Tillion (cf nos précédentes éditions). Sur une parcelle de 5640 m², accessible depuis le chemin de Las Argilos, le nouveau groupe scolaire Louise-Michel accueillera 16 classes dont 10 classes élémentaires et 6 classes maternelles.

A la majorité (une absence), le Conseil Municipal a acté la décision d'acquisition de la parcelle d'implantation.

En juin 2013, une procédure de concours restreint avait été lancée pour désigner le maître d'œuvre en charge de la conception, de la mise en oeuvre et du suivi des travaux. Soixante-deux dossiers de candidature ont été reçus en mairie, preuve de l'intérêt porté par les professionnels à cet équipement public. Dans le même temps, un jury de concours a été formé. Pour rappel, il était composé de Lysiane Maurel, maire, de Francis Sanchez, Elain Canezin, Jean-Jacques Zamboni, adjoints au maire, de Pierre Castaing, Julien Ferté, conseillers municipaux, de trois architectes Tarn-et-Garonnais Mrs Perin, Rouillard et Zoppis et

de Marie Jousseau, directrice du service Enfance, Jeunesse, Education. Le jury de concours qui s'est réuni le 5 décembre 2013, a proposé un classement, dans le respect de l'anonymat, entre les trois équipes admises à concourir. Tous les membres ont noté la grande qualité des projets remis et l'excellence du projet retenu. « Il a fait l'unanimité ; plusieurs critères plaident en faveur du projet retenu » disaient les membres du jury. L'anonymat levé, il apparaît que l'équipe de maîtrise d'oeuvre lauréate est constituée de Mesdames Damon (Architecte Mandataire) et Sagnes (Architecte associée), du bureau d'études BET Culos (BET Structures), des sociétés Gleize Energie (BET Fluides), Emacoustic (Acousticien), Dfenco (BET SSI), Bio Hygiène (Cuisiniste), ECO (Economiste).



Mme Damon des cabinets Sagnes-Damon, présentait le projet à la commission scolaire élargie



Eglise

Dans un corset de fer

Difficile en passant de ne pas remarquer la ceinture d'échafaudages qui entoure Notre-Dame du Rosaire. Après de longues démarches administratives, les travaux de restauration de l'édifice ont enfin pu commencer début octobre pour de longs mois. Du fait de son état, l'église nécessitait des interventions multiples. Les travaux portent à la fois sur l'intérieur et l'extérieur du bâtiment, sur son environnement aussi. Il faut rappeler que le classement de l'église aux monuments historiques, depuis 1926, avait un peu complexifié le traitement du dossier administratif. Les prescriptions techniques nécessitaient avis et accord des Bâtiments de France. Par ailleurs, au niveau des interventions pures, il était indispensable de confier la supervision du chantier à un spécialiste de ces remises en état. Cette mission a donc été confiée à Georges Barrué, architecte expert dans la restauration des monuments histo-

riques. Onze lots ont été déterminés et attribués : VRD (Malet), Charpente-couverture-zinguerie (J. Gallay), Maçonnerie intérieure-extérieure (Chevrin-Geli), Traitement de l'humidité (Rey-Candas), Electricité, éclairage alarme (Socorem), Sonorisation (A3F sono), Peintures extérieures et intérieures (Union des Peintres). Les lots spécifiques ont été attribués à des experts, comme la restauration des vitraux qui sera assurée par l'atelier de Daniel et Michel Bataillou, vitralistes toulousains bien connus. La fourniture du paratonnerre et la mise en conformité des cloches ont été confiées à l'entreprise Bodet, spécialiste du campanaire. Enfin, l'église abrite des sculptures classées depuis 1975, en particulier, un groupe avec la Vierge portant le Christ sur ses genoux, ainsi qu'une statue d'une Vierge à l'Enfant-Jésus en bois polychrome et doré. La commune a profité des travaux pour confier ce statuaire à un spécialiste de la restauration.



En marge

Pendant la durée des travaux, le déroulement des offices religieux est interrompu. Mais les célébrations ou sacrements sont assurés dans les autres églises de Paroisses Constellation. Et la paroisse reste active : le 4 janvier, Stéphane Ayouaz, prêtre, présentait ses vœux à l'ensemble de la communauté à la Salle des Fêtes d'Aussonne autour d'une galette des rois.

Equipements sportifs

Rugby, Tennis, Lyonnaise... une remise en état bien engagée

Démarrés en octobre, les travaux de réhabilitation des parkings du tennis, de la Lyonnaise et du rugby sont en cours. Le chantier est « à tiroirs » et comprend plusieurs opérations d'améliorations du secteur.

Le stationnement

L'organisation du stationnement était devenu une nécessité dans une zone dédiée aux activités sportives. L'exécution du chantier a été coordonnée avec les travaux de voirie menés par Toulouse Métropole de manière à pénaliser le moins possible les usagers. Ces travaux sont toujours en cours et viendront clôturer le chantier. L'amélioration et la matérialisation des parkings concernent aussi ceux qui desservent les courts de tennis et les terrains de la Lyonnaise.

Les installations

L'école de rugby a connu une belle croissance ces dernières années : une aire de jeux se dégage pour ces jeunes rugbymen. Plus modeste en surface que le terrain de grands jeux, elle est dimensionnée pour l'entraînement des jeunes et « économisera » l'utilisation du terrain d'honneur.

L'environnement

Traité dans le même temps, le dénivelé situé entre le club house et le local de stockage est réaménagé ; les terrassements sont bien avancés ; ils vont dans le sens d'une réorganisation de l'espace. Les travaux devraient apporter un supplément de convivialité dans l'accueil des équipes extérieures.

La sécurisation du site

Un système anti-intrusion a également été prévu. Il joue sur la complémentarité d'un portique et de plots bétonnés. Il s'agit de préserver l'état de ce site mis à disposition des sportifs. Un système à l'identique sera installé du côté boudrome pour protéger les terrains de jeux.



Le petit pont de bois

Depuis plusieurs années, les berges du Panariol font l'objet d'un aménagement progressif. Parmi les interventions prévues, l'une avait pour objectif de faciliter le franchissement du ruisseau. La passerelle a pu être placée en décembre. Après des études techniques du sol pour adapter l'ouvrage d'art à la situation, le petit pont a pris sa place dans le paysage. Le choix s'est porté sur le bois, un matériau noble et bien adapté au décor naturel. La passerelle est déjà très utilisée par les promeneurs, nombreux dans le secteur, mais elle devrait trouver un usage accru lors des manifestations. Elle ouvre, en effet, un accès direct sur le parking du skate park et du city stade. Régulé, ce stationnement est limité en temps ordinaires, mais ouvert les jours où certains événements sportifs ou festifs drainent un important public comme les concours de pétanque, la fête locale... L'ouvrage apporte aussi une plus value paysagère aux bords du Panariol qui ne devrait pas déplaire aux photographes.



En bref

Eclairage public

Comme prévu, les travaux de rénovation de l'éclairage public ont été menés sur l'avenue de la République. L'objectif, il faut le rappeler, est d'éviter l'obsolescence de l'installation mais aussi d'adopter un éclairage tout aussi performant, mais plus économe en matière d'énergie.

Club house football

Une procédure de mise en concurrence a été lancée pour la maîtrise d'œuvre dans le cadre de la construction du club house de football (cf précédentes éditions).

Parc des expositions

La réunion publique mobilise

Programmée dans le cadre de l'enquête publique unique, la réunion publique qui se tenait fin novembre à Beauzelle a rassemblé près de 300 personnes. Les Commissaires enquêteurs et Europolia, la SPLA qui coordonne le dossier ont présenté, dans le détail le projet. L'assistance a, elle aussi, dans le détail, signalé les points qui constituent encore des pierres d'achoppement.



La commune d'Aussonne sera, on le sait, l'une des plus impactées par ce projet. Le PEX va se situer en miroir face aux installations d'Airbus. Sur l'autre « rive » de la N224, la superstructure d'agglomération peut faire bouger les lignes du quotidien. Des projets d'activités de type commercial (hôtels, services, commerces) par exemple vont se développer autour du nouvel équipement public. De manière très directe, des retombées sont possibles et attendues.

Les bonnes voies

Globalement, le projet architectural présenté par OMA, séduit décideurs et habitants. Peu de remarques ont émané tant au niveau de l'enquête publique que lors de la réunion publique. Par contre, la question des accès avait été évoquée lors de la première réunion publique en juillet. Elle était encore au centre des débats fin novembre. Positive au regard de l'emploi, la dynamique économique génère malgré tout des nuisances, en particulier une saturation récurrente des voiries du Nord-Ouest toulousain... Les usagers de la RD 902 ou de la route de Grenade ont donc exprimé leurs craintes de voir ce secteur encore plus saturé lorsque le Pex sera en service. Du côté concepteurs, des propositions ont été faites pour desservir cet équipement appelé à accueillir des manifestations d'envergure mais l'inquiétude reste prégnante. Six kilomètres de voiries supplémentaires, dont la plupart en 2 x 2 voies vont être créées dans le cadre du projet. Les lignes de tramway et de bus vont être prolongées jusqu'au parvis du Parc des Expositions. Pistes cyclables et piétonnes vont mailler les alentours...



A contrario, les décideurs émettent d'autres arguments. En particulier, du fait des activités spécifiques du PEX, le surcroît de circulation généré se situerait hors des pics de circulation actuels ; les salons et manifestations grand public débutent généralement en milieu de matinée ou se déroulent le week-end. Les urbanistes ont donc considéré que la surenchère de circulation si elle était à prendre en compte, était d'une moindre évidence.

Côté riverains et usagers habituels, par contre, les infrastructures proposées ont été jugées insuffisantes pour juguler ce surcroît de fréquentation. L'enquête publique et les remarques faites par les élus (cf ci-dessous), les riverains, les administrés des communes concernées, les usagers lors de l'enquête publique doivent être étudiées pour apporter d'éventuels correctifs. Parmi les réserves émises par l'assistance, à noter la jonction de l'Enseigne avec la 2 X 2 voies prévue. Pour des raisons de sécurité, la création d'un giratoire paraîtrait judicieuse. Lysiane Maurel soulignait aussi la nécessité d'étudier avec attention l'aménagement des débouchés chemin de Bel Air et chemin d'Uliet. Ces remarques ont été consignées sur le registre ou enregistrées par la commission d'enquête lors des permanences.

Le calendrier

- Le projet de réaménagement d'un Parc des Expositions a été évoqué en 2009.
- Le site d'Aussonne/Beauzelle est apparu comme le plus opportun. Ses atouts : La proximité de l'aéroport et d'une zone d'activités économiques dynamique. Des réserves foncières suffisantes ont été constituées par Blagnac Constellation dans un bassin d'emplois à forte valeur

ajoutée. 70 ha de surfaces couvertes peuvent y être construites et 44 ha d'espaces complémentaires peuvent y être accueillis. Le bâti se situera sur notre commune, les accès sur celle de Beauzelle. Le périmètre d'études d'impact (eau, environnement...) concerné par l'enquête publique s'étend quant à lui, sur 141 ha.

- Le choix du maître d'œuvre (OMA) a été fait en 2010.
- Une procédure de concertation s'est déroulée du 12 septembre au 12 octobre 2012. Cette concertation s'est notamment appuyée sur une réunion publique qui s'est tenue à la Salle des Fêtes d'Aussonne
- Une réunion publique s'est tenue le 7 juillet 2013 à la Salle Garossos de Beauzelle pour présenter les conclusions de la concertation.
- L'enquête publique unique s'est déroulée du 4 novembre au 13 décembre 2013. Elle portait sur six domaines : Enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique, mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme Toulouse-Métropole - Communes d'Aussonne et de Beauzelle, dossier d'enquête parcellaire, dossier « Loi sur l'Eau », dossier classement et déclassement de voiries, dossier du Permis de Construire.
- Les travaux d'infrastructure du Parc des Expositions devraient débuter en 2015. Sa mise en service n'est pas prévue avant 2017.

En complément

En qualité de représentant de la commune, Lysiane Maurel a transmis aux commissaires enquêteurs, un courrier officiel qui :

- confirme un « avis très favorable sur l'implantation du futur Parc des Expositions,

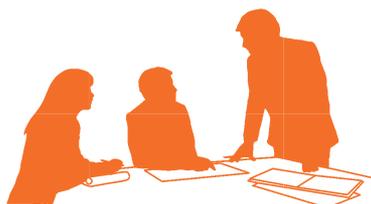
mais qui rappelle des réserves concernant le plan de circulation et qui reprend les points sur lequel la population aussonnaise s'est déjà exprimée. Ce courrier pointe quatre souhaits :

- Qu'une protection des riverains du Chemin de l'Enseigne, mis en impasse, soit effectivement créée contre les nuisances sonores du rond-point nord (haies, arbres, merlon...)
- Que le chemin d'Uliet soit qualifié d'intérêt communautaire et puisse bénéficier d'un aménagement adéquat (trottoirs, pistes cyclables...)
- Qu'hors zone de compensation en faveur de l'oedimène criard, les espaces laissés entre les voiries nouvelles puissent être utilisés au bénéfice du développement économique local
- Que l'extension de la RD 902 puisse être réalisée sans délai afin de répondre aux exigences et contraintes de circulation actuelles et futures émanant de l'ensemble des flux passant sur la commune.

Plus d'infos

Plus d'infos sur les sites internet :
<http://www.toulouse-euro-expo.com>
www.haute-garonne.gouv.fr/enquetePEX

A noter :
 Le rapport de la commission d'enquête devrait prochainement être consultable sur ces sites.





Clap de fin pour Blagnac-Constellation

Le SIVOM Blagnac Constellation avait planté ses racines sur un territoire qui répondait à la fois à une cohérence géographique et à une logique de bassin économique. Le territoire reste, les réalisations aussi. Le Syndicat, lui a été dissous le 31 décembre 2013 en application de la loi de réforme des collectivités territoriales de 2010.

Ce texte prévoit que les intercommunalités cèdent du terrain aux métropoles. Les communes qui composaient le Sivom Blagnac Constellation sont aujourd'hui totalement intégrées dans la Communauté Urbaine dite Toulouse Métropole. Cette communauté urbaine pourrait devenir une métropole en 2015 dans le cadre du projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles. En décembre, le Parlement a définitivement adopté la partie de ce projet de loi relative à cette intercommunalité.

Six étoiles, une même bannière

Dans l'histoire intercommunale, depuis 1996, les six étoiles symbolisant les six villes de Blagnac Constellation éclairaient le Nord-Ouest toulousain. Aussonne, Beauzelle, Blagnac, Cornebarrieu, Mondonville et Seilh ont fait preuve d'une certaine audace qui s'est avérée payante sur le plan économique. Pour la première fois, ces villes ont mené une politique de développement ambitieuse. Il s'agissait de donner à l'expansion démographique du secteur une réponse pertinente. Pour réussir dans cette entreprise, elles avaient défini des objectifs communs, en particulier :

- Mettre en place et gérer un système de répartition des recettes générées par les opérations publiques d'aménagement d'intérêt communautaire du Grand Toulouse, en cours (Aéroconstellation, Monges, Andromède et leurs extensions éventuelles) ou à venir, réalisées sur le territoire des 6 communes. Jusqu'au dernier jour, les communes sont restées fidèles à cette solidarité financière.
- Construire, entretenir et gérer des équipements publics intercommunaux.

Une action inscrite sur le terrain

Pour la réunion officielle de clôture qui se tenait à Mondonville, Bernard Keller, président du Sivom rappelait quelques-unes des plus values de l'organisation territoriale qui avait prévalu pendant 17 ans. « Sans Blagnac-Constellation », disait-il, « les usines d'assemblage d'Airbus seraient à Hambourg et le Parc des Expositions, demain ne serait peut-être pas à Aussonne ». Au-delà de ces grands projets, des équipements publics de proximité ont pu être construits au bénéfice des habitants. Ces équipements, chacune des villes membres va maintenant en assumer la responsabilité : le Sivom Blagnac Constellation a restitué à chaque commune les équipements publics construits sur son sol. Pour Aussonne, les équipements concernés sont le Gymnase Germaine Tillion et l'aire intercommunale des gens du voyage.

Outre les activités sportives propres au collège Germaine-Tillion, le gymnase du même nom héberge les entraînements réguliers spécifiques (arts martiaux, badminton).

L'aire intercommunale des gens du voyage a mis les trois communes (Aussonne, Mondonville et Cornebarrieu) en conformité avec la loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

Par ailleurs, la dissolution du Sivom ne remet pas en cause certains services. La gendarmerie de Beauzelle reste la gendarmerie de référence pour cinq communes de l'ouest toulousain, Blagnac disposant d'un commissariat.

Les archives du syndicat seront triées, conservées et gérées par la commune de Blagnac.



Aire d'accueil Le gestionnaire retenu

Dès le 1^{er} janvier 2014, les communes ont donc dû assumer les responsabilités qui leur incombent. S'agissant de la gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage, Aussonne avait lancé un appel d'offres. Après étude des candidatures, la gestion a été confiée à la Société Sg2a-L'Hacienda qui accompagne les collectivités, depuis plus de dix ans, dans la gestion administrative et financière de près de 200 aires sur le territoire national.



En marge

Culture, une identité à préserver

La dissolution du Syndicat fait disparaître une forme juridique, pas l'esprit de Blagnac Constellation. La réunion de clôture avait pour toile de fond l'exposition photographique « à vos appareils » mise en œuvre au printemps par la commission culture de Blagnac Constellation.

Trois Aussonnais, Fabien Fourès, Valérie Boué et Gisèle Bertrand qui avaient participé au concours, ont vu leurs œuvres sélectionnées. Le vernissage de l'exposition avait lieu le 28 novembre à la salle des Fêtes de Mondonville, lors de la manifestation officielle de dissolution de Blagnac Constellation. Itinérante, cette exposition a ensuite été présentée dans chacune des communes membres. A Aussonne, le public a pu la voir début janvier à la Salle du Conseil Municipal (cf. p.17).

Les maires rappelaient que la culture avait été un des points d'ancrage de l'intercommunalité Constellation. C'est une « marque, un esprit ». On ne compte en effet plus le nombre d'associations, de prix, de compétitions... qui ont associé l'emblème Constellation à leur nom. Notre commune a même intégré, dans son logo, une déclinaison de cet emblème. Sur le plan culturel, la plaquette culturelle commune, les spectacles « Constellation des Talents » ont prouvé tout au long de ces 17 ans, l'attachement des habitants à ce label Constellation. L'exposition photo ne se voulait pas une fin en soi, mais bien une passerelle vers d'autres manifestations communes... l'avenir culturel reste donc ouvert sur un ciel étoilé.



Territoire, une cohérence reconnue

La dissolution du Sivom ne fait pas non plus disparaître la cohérence territoriale. Celle-ci se trouve même renforcée. Ainsi, la Communauté Urbaine a calqué son Pôle 8 sur les limites géographiques de Blagnac Constellation. En mars 2014, un décret devrait préciser le nouveau contour du conseil départemental de la Haute-Garonne. Ce redécoupage cantonal devrait confirmer la cohérence territoriale de Blagnac Constellation : le canton de Blagnac devrait reprendre précisément les limites de l'ex-intercommunalité.



Nouveaux habitants

Ils étaient accueillis en mairie le 11 octobre au cours d'une sympathique rencontre.

Traditionnellement organisée à l'automne, cette réception simple et amicale permet aux habitants installés depuis moins d'un an dans la commune de prendre connaissance des services, projets, équipements, loisirs... à leur disposition sur la ville.

Un cadeau souvenir remis à ces néo-Aussonnais scellait la manifestation qui se terminait, comme à l'accoutumée, à bâtons rompus autour d'un verre de l'amitié.



Vœux Merci aux forces vives

Chaque début d'année, la ville profite de la période des vœux pour réunir tous ceux qui, en leur qualité, contribuent à l'épanouissement des Aussonnais : représentants de l'éducation nationale, des forces de l'ordre, responsables associatifs, autorités morales et religieuses se retrouvaient donc pour partager un moment sympathique. Lysiane Maurel se faisait le porte-parole de tous les habitants pour remercier tous ceux, professionnels ou bénévoles, qui consacrent temps et compétence à la ville et contribuent, ainsi à améliorer le quotidien des Aussonnais.

Information Convention en cours

L'installation d'un journal lumineux a été étudiée. Le point d'implantation a été retenu en terme de critères techniques et d'impact ; ce nouveau support de communication destiné au grand public sera implanté au carrefour de la route de Seilh et de la route de Merville. Ce journal d'affichage électronique délivrera de l'information-service utile aux Aussonnais. Une convention avec EDF est en cours d'élaboration.

Carte d'identité Cinq ans de validité supplémentaire

Si vous êtes majeur, depuis le 1er janvier, la durée de validité de votre carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

Cet allongement concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Attention : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de venir en mairie pour faire prolonger la validité de votre carte ; si celle-ci a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Plus d'infos - <http://www.interieur.gouv.fr/> ou <http://www.diplomatie.gouv.fr/>



Environnement

Les jardins solidaires branchés

Qui dit jardin et jardiniers dit arrosage. L'une des premières interventions programmée sur le terrain acquis par la commune pour y installer des jardins familiaux touchait à l'irrigation (cf Aussonne-Actualité octobre 2013). Le site offrait la possibilité de se raccorder au réseau existant, alimenté par les Coteaux de Gascogne. Il suffisait donc d'amener l'eau jusqu'aux futures parcelles. L'étude approfondie du dossier a confirmé la faisabilité technique de l'alimentation des parcelles. Mais elle a fait apparaître une autre opportunité : celle d'assurer, dans cette même opération, l'arrosage en eaux brutes des terrains de rugby par simple prolongement du réseau. L'installation des canalisations a commencé début janvier selon cette double option : fournir aux jardiniers l'eau vitale pour leurs légumes et au club de rugby les ressources nécessaires au maintien en état de la pelouse.

Ramassage des encombrants

Service gratuit assuré par les services techniques communaux pour le compte de Toulouse-Métropole, la collecte des encombrants concerne l'enlèvement d'objets volumineux, non-transportables dans un véhicule personnel. Pour en bénéficier, l'inscription est obligatoire. La demande d'inscription peut être faite auprès des agents communaux à l'accueil de la mairie, ou par téléphone au **05.62.13.45.74**.

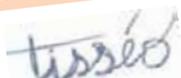
Mais elle peut aussi être faite via le site internet : la demande peut être directement téléchargée : **www.aussonne.fr, Rubrique « Les Services »**, Chapitre Les Services Municipaux, onglet Centre Technique Municipal dans les Services - Zoom « collecte des encombrants ».

Les prochaines collectes des encombrants auront lieu les 5 mars et 14 mai et le 17 septembre.



Canisettes

Dans un souci de propreté des villes, Toulouse Métropole installe progressivement du mobilier canin. Ces « canisettes » fournissent à la fois sacs plastiques et poubelles pour débarrasser l'espace public des déjections canines. Ces ensembles propretés spécifiques ont été installés en plusieurs points de la ville, place du 8-mai, au Monument aux Morts, au stade de rugby. Les canisettes, c'est vraiment fait pour les chiens... aidé par le geste citoyen de leurs maîtres.

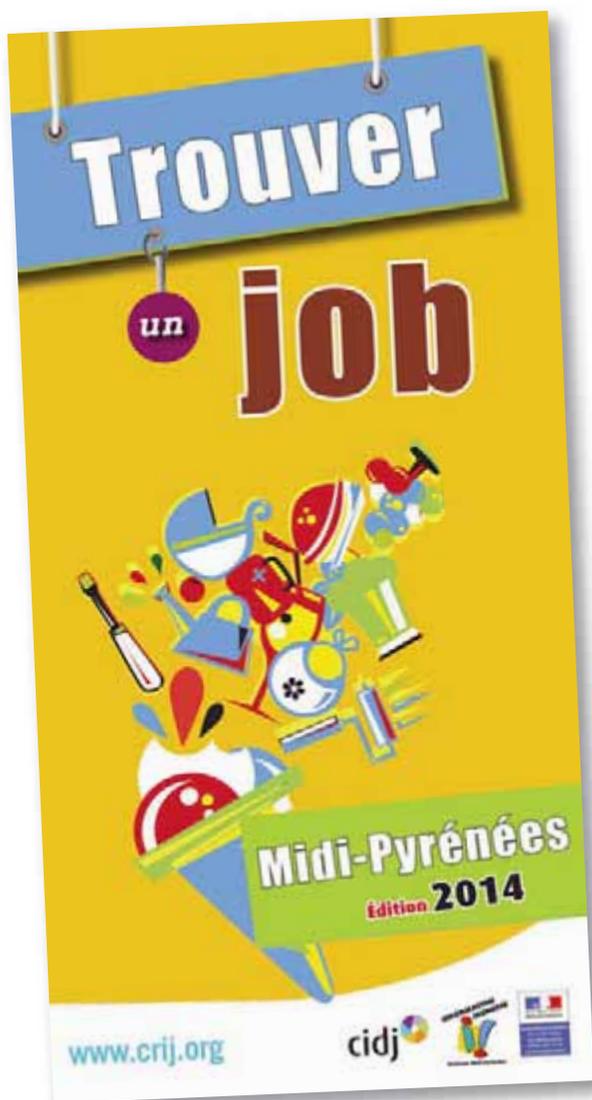


Choisissez votre trajet

Train, bus, bus arc-en-ciel, services Tisséo, vélo.....dans une agglo qui bouchonne, le multimodal est parfois la solution pour se déplacer en toute sérénité et sans polluer. Oui, mais... Connaissez-vous le chemin le plus court pour aller d'un point à un autre ? Tisséo a mis au point un logiciel qui donne la ou les solutions. Vous entrez quelques données pratiques : le lieu de départ souhaité, celui d'arrivée, le jour et l'heure... Tisseo vous propose alors les solutions les plus pertinentes pour y arriver : trajet unique via un bus, un train ou multimodal bus + voiture...durées théoriques du trajet... sont affichés. Un + pour la gestion du quotidien ! Comment accéder à ces informations ?

La réponse se trouve sur le site :

<http://www.toulouse-metropole.fr/calculateur-d-itineraire>



Jobs d'été Rendez-vous le 12 avril

Depuis plusieurs années, le relais-emploi est moteur dans l'organisation de la journée « Jobs d'été ». Cette journée permet aux jeunes majeurs du territoire de Blagnac-Constellation de chercher activement un travail saisonnier pendant la période estivale. C'est aussi, pour eux, l'occasion de prendre contact avec le monde de l'entreprise et, peut-être, d'infléchir leur orientation professionnelle après cette première expérience.

Cette année, c'est la commune voisine, Cornebarrieu qui organisera la journée « Jobs d'été ». Cette opération sera intégrée à une journée plus largement consacrée à l'enfance et à la petite enfance. Cette journée se déroulera un samedi, le matin et l'après-midi, et s'articulera autour de 4 pôles dont un consacré aux jobs d'été. Les jeunes majeurs intéressés peuvent déjà retenir la date. Les employeurs aussonnais qui peuvent avoir ponctuellement besoin de remplacer leur personnel pour les vacances peuvent d'ores et déjà se faire connaître auprès du relais emploi de Cornebarrieu.

**Jobs d'été : samedi 12 avril, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h,
au Centre de Loisirs Corne'Muse, avenue Jean-Monnet à Cornebarrieu
Plus d'infos - Cécilia Begeault - Tél 05 62 13 43 93**

Le PIJ prépare les CV

Pour préparer la recherche de jobs d'été, le PIJ organise des ateliers spécifiques CV. Ces ateliers seront ouverts, eux, sur Aussonne, **les samedis après-midi 8 mars et 5 avril, les mercredis 26 mars et 2 avril.**

**Plus d'infos - PIJ/Cyber-base,
3 rue du fort 31840 AUSSONNE - 05 34 52 92 64
Sur Internet : www.aussonne.fr
rubrique : Enfance Jeunesse Education**

En bref

Colis de Noël

Comme chaque année, Père Noël a fait sa tournée et rendu visite aux Sages de notre commune. Sous l'égide du Lien Social, il a livré 325 colis gourmands adressés aux aînés de 75 ans et plus.

Soirée débat

Une soirée débat aura lieu le 13 février. Conduite par le Cerme (CEntre de Recherche et de MEiation), cette soirée tournera autour du thème de la séparation, du ressenti de l'enfant, de l'attitude des parents... En présence d'experts, les participants pourront échanger, débattre. Ils pourront aussi mieux comprendre... la place de la médiation et son intérêt dans des situations parfois compliquées. La médiation familiale ne s'arrête toutefois pas au premier cercle du père et de la mère, mais elle est aussi un recours pour les grands parents qui pourraient avoir à être impactés par les effets induits de la séparation.

Plus d'infos - Lien social - 200 route de Merville
Tél : 05.62.13.45.73

Plan grand froid

Le grand froid représente, au même titre que la canicule, un danger pour la santé des personnes fragilisées. Après un épisode de fraîcheur précoce, le temps s'est radouci, mais l'hiver n'a pas dit son dernier mot. Le dispositif saisonnier relatif aux vagues de froid est en place jusqu'au 31 mars. Comme il le fait lors des épisodes de canicule, le Lien Social s'inscrit dans cette démarche d'aide particulière dans des conditions climatiques exceptionnelles. En cas d'avis de vigilance émis par la préfecture, le service effectuera un suivi et un soutien plus particulier auprès des personnes âgées, handicapées ou en difficulté. L'avis de vigilance est lancé lorsqu'une alerte orange ou rouge est émise par Météo-France. Le Lien Social vient d'adresser un courrier aux personnes répondant aux critères de ce dispositif pour recenser les demandes. Il assurera alors le suivi nécessaire et personnalisé. Si certaines personnes fragilisées, malades, isolées... n'ont pas été contactées, mais souhaitent bénéficier du suivi du Lien Social, il suffit de s'adresser au service au **05 62 13 45 73.**



PIJ/Cyber base une nouvelle labellisation

Service public ouvert à tous les Aussonnais, le PII/Cyber-base d'Aussonne vient de se voir labellisé PIDD par le CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse). Ce service est gratuit et anonyme.

Le PIDD, ça change quoi ?

A l'heure où l'e-administration se développe, la labellisation PIDD (Point Information Droit et Démarche) garantit l'expertise de l'accompagnement proposé aux administrés de la commune, jeunes ou moins jeunes.

Le PIDD pour qui ?

Chacun peut, prétendre à différents droits sociaux et civiques en fonction de son statut, de son âge, ou de sa situation ; encore faut-il connaître ces droits et savoir à qui s'adresser pour les faire valoir.

Le PIDD ça sert à quoi ?

Il s'agit d'assurer un accompagnement personnalisé à la recherche d'information administrative, d'éclairer la personne sur ses droits, de l'aider à la réalisation de téléprocédures dont on sait qu'elles peuvent paraître complexes à ceux pour qui l'informatique n'est pas un exercice quotidien.

A propos de quoi ?

Les thématiques pour lesquelles cet accompagnement est proposé sont nombreuses. Elles touchent à la vie quotidienne comme le social, la famille, la santé, la vie citoyenne ou au travail comme les études, la formation. Elles peuvent aussi toucher à des sujets divers comme l'argent, la justice, le transport, l'Europe, l'International. Le PIDD donne accès à l'utilisation de la documentation du réseau Information Jeunesse et les ressources institutionnelles accessibles en ligne.

Cyber base Un soutien gratuit et accessible à tous

Il faut rappeler plus généralement que le PII/Cyber Base est créé depuis plus de 10 ans. L'accès est gratuit pour tous les Aussonnais. Animé par des informateurs jeunesse formés, il peut accompagner les administrés dans leurs recherches sur internet, mais aussi à partir d'un fonds documentaire du réseau Information Jeunesse. Ce fonds est constitué d'ouvrages, fiches, références... concernant cinq secteurs. Sont représentés : Vie quotidienne (logement, travail, transport, santé...), Loisirs/Sports/Vacances, Europe/International (travail et stage à l'étrangers, chantier, réglementation...), Formation et Emploi.

Le PII/Cyberbase peut aussi apporter une aide à la mise en forme de CV.

Les ateliers de la cyberbase

Régulièrement, dans le cadre du label Cyberbase, des initiations individuelles ou en groupe sont mises en place, selon un planning ou selon les attentes du public. Ces prochains mois vous pouvez participer à des

Ateliers Photos :

Téléphone, tablette, reflex... vous prenez des photos... venez vous initiez à la photo et à la retouche numérique. Vous prendrez plaisir à améliorer la qualité de vos images. L'atelier fonction un Mercredi soir par mois de 17h à 20h.

Ateliers Créatifs :

Vous êtes adeptes des messages personnalisés ? Même si l'époque des vœux est passée, venez apprendre à créer des cartes de vœux, d'anniversaires, des calendriers... à l'aide d'un logiciel dédié au scrapbooking. L'atelier se déroule un samedi après midi par mois de 14h à 18h.

Inscription nécessaire, places limitées.

Pour toute autre demande, on contacte l'équipe du PII ou on pousse la porte :

PII/Cyber-base, 3 rue du fort 31840 AUSSONNE - 05 34 52 92 64
Sur Internet : www.aussonne.fr rubrique : Enfance Jeunesse Education



Les CLAS jouent les pères Noël

Un mouvement de solidarité s'est développé début décembre au sein des CLAS (Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité).

Ce dispositif développé au collège et à l'école primaire a pour objectif de soutenir les élèves dans leur parcours. Il s'agit aussi de tisser des stratégies entre aide aux devoirs et ouverture culturelle.

Début novembre, l'idée d'une opération caritative issue d'un projet commun est née. Les jeunes se sont fortement mobilisés pour « jouer les Pères Noël » à leur manière : ils ont lancé une collecte de jouets et de vêtements en lien avec le Secours Populaire de Colomiers. Pour sensibiliser élèves et familles, ils ont créé tracts et affiches ; avec succès, visiblement.



Du 9 au 18 décembre, jouets et vêtements ont été récupérés dans les structures jeunes : CLAP's, PII/cyber base, accueils de loisirs primaire et maternelle.

Le résultat a dépassé les espérances : plus de 100 jouets ont ainsi été récupérés et ont été remis, le 19 décembre, au Secours Populaire.



Séjours blancs

Comme chaque année, les structures d'accueil de loisirs organisent des séjours à la neige durant les vacances scolaires d'hiver.

- Du 3 au 7 mars, 18 jeunes du CLAP's séjourneront aux Pierres Blanches au Mourtis
- Du 3 au 7 mars, 30 enfants goûteront aussi aux joies de la neige au Mourtis
- Du 10 au 14 mars, 24 enfants séjourneront à Auzat.

Plus d'infos : ALSH : Tél 05.61.06.15.87 - CLAP's : Tél 05.61.85.51.71

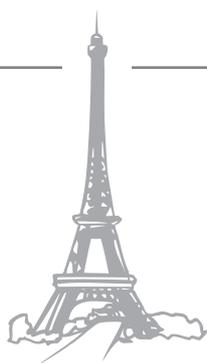
Petite enfance

La crèche associative Gros Câlin accueille les enfants de trois mois à trois ans et offre une solution de garde complémentaire des services communaux (structures multi-accueil et relais d'assistantes maternelles). Pour pérenniser l'activité de cette structure et la soutenir dans sa gestion, la commune a signé une convention de partenariat pour les exercices 2014, 2015 et 2016. A ce titre, elle attribuera à Gros Câlin une subvention de 15 000 euros par exercice en complément des soutiens divers déjà apportés, suivant le bilan financier présenté par l'association.

Paiement en ligne

La mise en œuvre était en route, les tests sont en cours, le paiement en ligne des services jeunesse est imminent. Amorcé dans le cadre de la modernisation des procédures administratives, le paiement en ligne pour les services concernant la petite enfance et l'enfance (restauration scolaire, péri-scolaire...) devrait être effectif dès la fin du mois de février. L'objectif est de simplifier les démarches des familles au quotidien.

Elus juniors Retour sur l'aventure parisienne



Ils se l'étaient promis, ils l'ont fait. Après l'aventure parisienne du mois de juin, les élus juniors et le comité de pilotage se sont retrouvés à la salle du Conseil Municipal pour une soirée « album et souvenirs ». Sur l'écran, ils projetaient à leurs parents et aux personnalités présentes, un diaporama de leur séjour. Trois jours non-stop vécu au rythme de la capitale. Mais tous ont gardé une impression très forte des visites qu'ils ont pu faire et de l'expérience vécue. Palais de l'Elysée, Assemblée Nationale, Sénat... toujours excellentement accueillis par un personnel à leur écoute, les jeunes Aussonnais ont pu poser des questions et comprendre les missions des institutions de la République de même que l'articulation entre elles. Les fonctionnaires de l'Assemblée Nationale se sont d'ailleurs félicités de l'attitude des jeunes Aussonnais, un message que parents et encadrants ont eu plaisir à entendre. Mis en place dès le premier Conseil Municipal des Enfants, ce voyage à Paris a toujours pour objectif d'apporter une touche citoyenne au mandat que les jeunes Aussonnais assument. Ils découvrent les facettes des institutions à l'école, via l'enseignement civique transmis par les enseignants. La visite des locaux, la rencontre, sur site, avec les élus nationaux, est un moyen de fixer plus concrètement encore cet enseignement théorique.

Député junior dans le cadre du projet de son école, l'an passé, Théo Le Guiriec qui avait été reçu à l'Assemblée Nationale en juin, s'était joint à cette soirée « souvenir » et a pu témoigner, également de son expérience.

Chaque élu junior est ressorti plus riche de cette aventure... En souvenir, les jeunes aussonnais recevaient une copie du DVD mais Françoise Imbert leur remettait aussi une pièce de l'Assemblée Nationale.

Pour poursuivre cette « leçon civique », le CME sera prochainement reçu au Conseil Régional.



Ecoles

Scolarité, un Rased renforcé

Depuis la rentrée, la commune a mis à disposition de l'éducation nationale les locaux et le matériel nécessaires à l'accueil d'un psychologue scolaire. Ce professionnel intervient dans le cadre du Rased. Créés en 1990, ces réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté sont régis par circulaire (circulaire n° 2009-088 du 17 juillet 2009).

L'arrivée du psychologue correspond à l'accroissement des effectifs scolaires sur l'ensemble de la circonscription. L'objectif de l'école est d'amener tous les élèves à la maîtrise des connaissances des programmes inscrits dans le « socle commun » ; Le Rased

intervient en soutien des élèves qui ressentent des difficultés particulières pour atteindre cet objectif. Ces difficultés sont repérées par les enseignants, au cours des apprentissages.

L'équipe des Rased est pluridisciplinaire puisqu'elle comprend aussi des enseignants spécialisés.

Si ses permanences sont installées dans les locaux de l'école Jules-Ferry, le psychologue scolaire est l'un des professionnels de l'équipe. Il n'est pas seulement affecté aux 30 classes de la commune mais bien à la



circonscription de Blagnac. Sa feuille de route est donc chargée. D'autant que le psychologue scolaire collabore aussi avec les équipes de veille éducatives de la ville. Pour faciliter le lien avec tous les acteurs de l'école, une rencontre a également été organisée avec les agents communaux d'animation.

Loisir

Une formation pour un soutien personnalisé

Pour favoriser l'épanouissement de tous les enfants, à égalité d'accès aux loisirs, le service Petite Enfance-Enfance Jeunesse Education s'est penché dès la rentrée sur la formation spécifique de certains agents d'animation.

Accompagné dans sa démarche par le Service pour l'Intégration en Accueil

Collectif de Mineurs (Siam), il a inscrit une formation spécifique au programme des agents des Accueils de Loisirs. Ce module fait d'eux des référents particulièrement attentifs à l'intégration des enfants en situation de handicaps. Avec cette formation, si besoin est, dans chaque structure, un personnel peut être dédié à la prise en charge

personnalisée d'un enfant pendant les temps de loisirs à l'école. Au total, dix agents intégrés dans l'ensemble des structures du service ont bénéficié de cette formation, pour que soit assurée une présence permanente au CLAP's, dans les ALSH élémentaire et maternelles et dans le secteur de la petite enfance.

Carnet noir

Gilbert Favresse, un pédagogue convaincu

C'est un grand serviteur de l'instruction publique qui s'est éloigné mi-septembre. « De nombreuses générations d'Aussonnais lui doivent encore aujourd'hui reconnaissance pour ce qu'ils ont appris de lui », disait Guy Salières dans son éloge au disparu. Et en effet, le nom de Gilbert Favresse est inscrit dans l'histoire locale comme le symbole de l'enseignant compétent, mais aussi dévoué. C'est en terme de vocation qu'il faut parler d'enseignement pour Gilbert Favresse. Instituteur, puis directeur de l'Ecole Publique, il a exercé pendant une vingtaine d'années à l'école Jules-Ferry. Arrivé en 1971 à Aussonne pour prendre la direction de l'école communale, il y prendra aussi sa retraite ! Gilbert Favresse aimait « son école ». Il ne la dirigeait pas simplement, il l'animait, au point de développer d'autres richesses que la lecture, les maths ou le français. Loto de Noël, kermesse, classes transplantées, coopérative scolaire ou sorties de ski... il avait de la pédagogie une vision élargie à l'extra-scolaire. Pour lui, éduquer était un acte permanent qui ne s'arrêtait pas à la sonnerie des écoles. Porteur des valeurs de l'instruction publique, il faisait lien entre tous les acteurs de l'éducation : familles, enseignants, intervenants divers...

Attaché à sa commune d'adoption, Gilbert Favresse en était devenu, en 1989, conseiller municipal pour participer plus activement encore à son expansion. Homme d'ouverture, il avait pris cet engagement pour mettre sa vie de citoyen au service de tous.

Les nombreux Aussonnais qui se souviennent de sa patiente écoute, de son objectivité et de son efficacité pédagogique ont aujourd'hui, à n'en pas douter, une pensée forte et reconnaissante pour lui et une peine profonde pour sa famille.





Les rendez-vous de la rentrée

La quatrième saison a déjà démarré et avec elle des occasions pour les Aussonnais de vivre des temps culturels de qualité. La programmation s'est renforcée grâce à des collaborations comme celles établies avec Bilou Toguna ou avec l'organisation de Jazz sur son 31.

La collaboration avec le Conseil Général pour Jazz sur son 31 a transfiguré la Salle des Fêtes qui avait pris un air très « cabaret ». Tentures aux murs, bougies sur des guéridons... la salle avait fait le plein. Le concert a drainé public toulousain et aussonnais dans un même enthousiasme. T Bones Jazz Unit, un groupe soudé par l'amitié et la complicité a repris standards et œuvres originales avec verve et talent. Inscrit dans le cadre de la 4ème saison culturelle, ce concert était l'un des 60 programmés par Jazz sur son 31 en Haute Garonne pour sa 27^{ème} édition. C'est sur proposition et avec le soutien actif du Foyer Rural que la ville accueillait cette soirée Jazz.

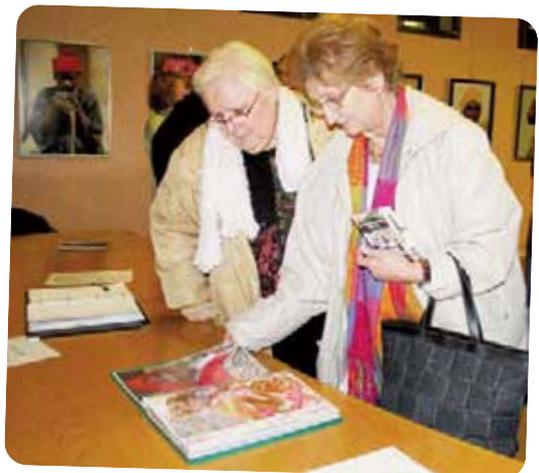


La qualité était aussi au rendez-vous avec **l'exposition consacrée au Pays Dogon**. L'humanité autant que l'esthétique de ces photos ont séduit les visiteurs. Plus qu'un reportage photo, c'est l'histoire d'une population qu'Alain Gateau, le photographe, racontait en quelques scènes. Visages d'enfants ou des vieux sages, paysages arides, éléments de culture... sa passion pour le pays Dogon transparaisait au détour de chaque image.

La suite du programme

La quatrième saison se poursuit toujours dans un esprit d'éclectisme pour permettre à tous les Aussonnais de trouver, à proximité, des manifestations de qualité. Si certaines dates sont encore à préciser, sont prévus :

- **Le 21 février, à 21 h, spectacle théâtral présenté par la Compagnie du Petit Matin à la Salle des Fêtes**
- **Le 4 avril à 21 h, séance de cinéma à la Salle des Fêtes**
- **En juin, exposition à la salle du Conseil Municipal**



A vos appareils

Trois Aussonnais primés

Dernière manifestation culturelle sous l'égide de Blagnac Constellation, le concours-photo « A vos appareils » a mutualisé les talents de la constellation. L'exposition qui en découlait montrait les villes sous un angle artistique. A Aussonne, trois administrés ont su porter un regard particulièrement attentif sur des sites qu'ils ont arraché à la banalité du quotidien. Fabien Fourès, Valérie Boué et Gisèle Bertrand ont séduit le jury par leurs travaux. Lauréats du concours, ils ont vu leurs œuvres sillonner Blagnac Constellation au cours d'une exposition itinérante. Elles ont été exposées du 6 au 20 janvier dans la salle du conseil de la mairie.





Union Harmonique Sainte-Cécile, la légende des musiciens

Heureux de fêter leur Sainte-Patronne autant que de retrouver le public aussonnais, les musiciens de l'Union Harmonique ont proposé un voyage enchanté au cœur des contes et légendes. De Robinson Cruséo à Nostradamus, de Daudet au Baron de Münchhausen, la route était sinueuse, le programme éclectique et novateur. La formation au grand complet aura donné au public fidèle le plaisir de découvrir des horizons musicaux différents, nouveaux et subtils. Avec Don Quichotte, l'Union Harmonique qui associait instrumentistes et récitant, a clôturé la fête de façon fort originale.

Foyer rural Randaussonne rayonne

Circuits longs ou circuits courts, niveaux accessibles aux bons marcheurs comme aux promeneurs du dimanche,.... la section de randonnée ouverte avec la nouvelle saison connaît une belle fréquentation. Pibrac, Launac ou Savère pour les ballades dans la proximité, le Gers, l'Ariège ou le Tarn pour des randonnées plus longues, le programme est varié puisque la région l'est aussi. Les mardis, jeudis ou samedis un petit groupe se retrouve pour découvrir des paysages, s'oxygéner, faire le vide dans la tête et entretenir la santé. L'activité qui avait été plébiscitée, plaît décidément beaucoup. L'accompagnement est assuré par un petit groupe de bénévoles, habitués des randonnées pédestres qui, pour autant, n'impriment pas un rythme trop soutenu ; les adhérents profitent à la fois du bon air et du décor. Les prochaines randonnées sont inscrites au calendrier :



Jeudi 6 février à Savère (Haute-Garonne) (circuit long)
Mardi 11 février à L'Isle Jourdain
Mardi 18 février à Savère (circuit court)
Samedi 22 février à Savère (circuit long)
Jeudi 27 février à Bruniquel
Mardi 4 mars à Launac
Mardi 11 mars à Samatan
Samedi 15 mars à Bruniquel
Jeudi 20 mars à Lauzerte
Mardi 25 mars à Nailloux
Mardi 2 avril à Lacroix-Falgarde
Samedi 5 avril à Lauzerte

Ce calendrier est en ligne sur le site du foyer rural.
<http://www.foyer-rural-aussonne.fr/pages/randonnee-pedestre.html>



Rugby Noël en salle

On ne le dira sans doute jamais assez, mais c'est à l'initiative des rugbymen locaux que se tient, chaque année, le marché de Noël. Un beau marché qui se cramponne depuis plus de dix ans ! Bijoux, bibelots ou produits gourmands... comme chaque année, les visiteurs qui le souhaitaient pouvaient trouver, avant la cohue des derniers jours, matière à remplir agréablement la hotte du Père Noël. Près de 70 exposants avaient répondu à l'invitation des organisateurs.

A noter déjà

Carnaval 2014

Le défilé de carnaval se déroule chaque année, juste avant les vacances scolaires d'hiver. Sa Majesté sera donc dans les rues de la ville le 28 février. Le départ est prévu, comme chaque année à 18h de la salle des fêtes.

Soirée Moul'frites

Elle vient chaque année réchauffer l'hiver et annoncer le printemps. La prochaine soirée « Moul'frites » organisée par le Comité des Fêtes aura lieu le 15 mars à 20h30 à la Salle Pierre-Denis.

Plus d'infos et inscriptions 06 10 13 36 10.

Urgences

Pompiers : 18
SAMU : 15
Enfants disparus - 116 000

Services publics

Mairie : 05 62 13 47 20
Site : www.aussonne.fr
 Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.
Services techniques
 05 62 13 22 90
Police municipale :
 05.62.13.47.24
Direction Service enfance-jeunesse-éducation
 05 62 13 47 20

- Coordination Enfance-Jeunesse : 05 61 85 51 71
- Crèche Prunel : 05 62 13 45 75
- Crèche Prestillou : 05 62 13 48 54
- Relais d'Assistantes Maternelles : 05 34 52 03 65
- Centre de Loisirs Aussonnais Pour Adolescents (CLAP's) : 05 61 85 51 71
- Point Information Jeunesse et Cyber-Base : 05 34 52 92 64
- ALAE maternelle et ALSH Farandole : 05 62 13 48 53
- ALAE Primaire et ALSH Alsona : 05 61 06 15 87
- Permanences Espaces Ecoute Parents : 05 62 21 40 50

Lien social

Accueil : 05 62 13 47 28
 Fax : 05 61 59 53 80
 CCAS :
 - Karine DANOS : 05 62 13 45 73
 - Julie MOULIS : 05 62 13 47 28
 - Christelle ANGO : 05 62 13 48 65
 Lien Social - 200 route de Merville - Du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi

La Poste : 3631

Site : www.laposte.fr
 Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 12h. La levée est effectuée du lundi au vendredi à 14h30.

Gendarmerie

Accueil public : du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 18h - Dimanche et jours fériés, de 9h à 12h et de 15h à 18h
 Contacts - 05 62 74 51 70
 Avant 8h et après 18h appeler le 17 - Brigade de Beauzelle -Blagnac Constellation à Beauzelle

Centre des impôts

05 62 74 23 00 - 51, allées du Lauragais - 31770 Colomiers

Ecoles

- Maternelle Louise Michel : 05 34 57 46 24
- Primaire Jules-Ferry : 05 61 85 07 98
- Collège Germaine Tillion - route de Merville - 05 62 13 06 40

Permanences

Députée : Françoise Imbert
 A Colomiers - B.P 122 - 31772 Colomiers Cedex - Tél. 05 34 26 03 90 - A Aucamville - Tél 05 62 80 45 88
Conseillère Générale
 Véronique Volto - 05.34.33.32.31
Conseiller juridique
 Robert Oliet, conciliateur judiciaire, tient sa permanence le 2ème vendredi de chaque mois, de 14h à 17h, à la Mairie 05.62.13.47.20

Assistances sociales

- Maison de la solidarité - Le lundi de 14h à 16h ou sur rendez-vous - 05.61.71.03.50 - 4, boulevard Alain SavaryZAC Andromède 31700 Blagnac
- Mutualité Sociale-Agricole à Grenade - 05 61 10 40 40

Infos pratiques

Collecte des encombrants
 Sur inscription en mairie, Les prochaines collectes auront lieu les 5 mars, 14 mai.
Collecte de sang
 Les prochaines collectes de sang auront lieu à la salle associative n°1. Plus d'infos : 05 62 13 47 20, sur www.aussonne.fr - rubrique Agenda. ou www.donusang.net / onglet chercher une collecte.

Déchetterie

- A Cornebarrieu, chemin Saint-James (près de l'itinéraire à Grand Gabarit) - Les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h - Les samedi et dimanche, de 10h à 18h - Fermée jeudis et jours fériés
- A Grenade, Route de Saint-Cézert - renseignements : 05 62 89 03 41

Marché de plein vent

Tous les vendredis matin rue de l'Eglise.

Associations

A.C.C.A. Société de chasse

M. Telloni - 09 54 10 45 86

Ausson du rock

M. Prévost - 06 76 51 74 35

Aussonne Environnement

C. Masson - 05 61 06 12 65 ou 05 61 85 03 54 - Permanences tous les deuxièmes mercredis du mois, à 20 h 30, à la salle associative n° 3

Boule Joyeuse Aussonnaise

M. Tisseyre - 05 61 85 07 79

M. Sanchez - 05.61.85.08.25

Boule Lyonnaise

M. Darolles - 05 61 85 02 19

Cercle Canin Aussonnais

Mme Agullo - 06 16 19 06 76

Club de la Gaieté

M. Barbiero - 05 61 85 18 70

Comité des Fêtes

Mme Lian - 05 62 13 47 20

Comm'un Accord

M. Péré - 05 62 67 58 55

Cuisine en vie

Mme Kirch - 06 29 97 71 22 ou 05 34 52 93 74

Cyclo Club Aussonnais

M. Pilon Alain - 05 61 85 01 11

Donneurs de Sang

M. Mermoud - 05 61 85 82 71

EMDA : Ecole de Musique et de Danse d'Aussonne

Tel-répondeur : 09 32 72 83 14

Présidente : Mme Marcel

Etoile Aussonnaise (football)

M. Bru : 06 82 58 53 61

Club House : 05 61 85 35 00

F.N.A.C.A.

Gérard Gros - 05 61 85 13 17

Foyer Rural

Local : 05 61 85 33 29

Gros Câlin (crèche associative)

Mme Gloaguen - 05 62 13 74 05

Crèche : 05 61 85 19 93

Judo Aussonne Bushido

Mme Gentes - contact@jab31.fr

Karaté-club

M. Fadel - 06 80 01 41 62

L'orteil en Pointe

M. Biard - 05 61 85 04 03

Les Amis d'Emilien

Tél 05 61 82 97 27

Les Fous du Volant Aussonnais

M. Garcia - 05 61 42 71 40

Association des Parents d'Elèves (APE)

M. Abrial - 09 63 06 45 49

Parents d'Elèves de Jules-Ferry

Marion Barreau - 05 34 59 19 78

FCPE Collège Tillion :

Mme Ochoa - 06 79 58 85 63

Rescapés d'Ovalie

M. Anduze - 05 61 85 03 93

Rugby-Constellation

M. Bernès - 06 80 35 14 34

Tennis-Club Aussonnais

M. Busnel - 05 61 30 31 71

Tennis de table

Mme Chevetzoff - 06 62 86 27 43

- 06 62 86 27 43

Thieu Lâm

Arts Martiaux Vietnamiens

M. et Mme Basset - 05 61 71 68 50

Union Harmonique

Jean-Philippe Odorico

Union Sportive Aussonnaise - Basket

M. Dechaud - 05 61 85 70 93

Délégations Départementales ou Régionales :

- Chiens Guide d'Aveugles

Tél. 05 61 80 68 01

- Association des Sclérodermiques de France

Tél 05 63 60 63 68

Calendrier du trimestre

Les dates et heures de manifestations sont annoncées sous réserve ; elles peuvent être soumises à changement par les organisateurs.

En février

- Samedi 8 février à partir de 10h15 salle des fêtes, Stage de Zumba organisé par le Foyer Rural
- Dimanche 16 février, à 15 h à la salle des fêtes loto du club de la gaité
- Vendredi 21 février à 21 h à la salle des fêtes, soirée culturelle
- Dimanche 23 février à 12 h à la Halle aux Sports Pierre-Denis, repas des aînés
- Vendredi 28 février : soirée carnaval - départ de la salle des fêtes à 18 h pour défilé dans les rues d'aussonne. Confettis et sifflets fournis !!! Animation musicale du défilé assurée par un groupe de Battucada

En mars

- Samedi 15 mars à partir de 20h30 : soirée Moules/Frites organisée par le Comité des Fêtes à la Halle aux sports avec l' Orchestre Destination
- Samedi 22 mars à partir de 10h15 à la salle des fêtes, stage de Zumba organisé par le foyer rural
- Samedi 29 mars à 21 h à la salle des fêtes, concert "Même pas peur" avec les classes de flûte traversière de l'Ecole Intercommunale d'Axe Sud, du conservatoire de Blagnac, de l'école de musique de Seilh et de l'EMDA.

En avril

- Vendredi 4 avril à 21 h à la Salle des Fêtes, soirée culturelle
- Dimanche 06 avril à 17 h, à la Halle aux Sports, concert de l'Union Harmonique
- Samedi 25 et dimanche 26 avril, au boulodrome, concours départemental de pétanque

Etat civil

Naissances : Kais Tobia (05-10) -Darwin Ruellan (07-10) - Chloé Larguier (07-10) - Angéline Montoya (12-10) - Maëlia Lapene (25-10) - Louis Alric Rieu (27-10) - Adriel Taytard (26-10) - Elisabeth Asenov (29-10) - Axel Thivet (30-10) - Rayhan Gharbi Bouariz-Riachi (18-11) - Alexie Fonvieille (25-11) - Lilwen Montané (27-11) - Lana Faïfe Giacomoni (1er-12) - Maëlya Baker (03-12) - Lanna Aeschbacher (04-12) - Sami Bouamama (05-12) - Tiago Trouan (07-12) - Zoé Mous (08-12) - Yann Mercadier (08-12) - Maïli Chtouki (08-12) - Amaïa Canguilhem (16-12) - Raphaël Gauche (19-12) - Tina Alric (23-12) - Ezio Foglia (24-12) - Yohan Lopes Costa (31-12)

Mariages : Cédric Bouloc et Angélique Ronzier (12-10) - Thierry Roué et Christine Lelu (19-10) - Hani Wazni et Brigitte Roux (26-10) - Kader Zareb et Audrey Lelou (26-10)

Décès : Eugène Vanhecke (15-09) - Robert Nicod (17-10) - Jean Lalbenque (17-09) - Augusto Cavallin (27-10) - Andrée Botella (16-11) - François Destruel (21-11) - Berthe Bernes (25-11) - Geneviève Ventyra (01-12) - René Saint-Laurent (21-12) - François Courssières (21-12) - Gabrielle Cruz (22-12)

 www.aussonne.fr

Noël

Il est passé par ici et par là, accueilli à bras ouverts par des milliers d'enfants et particulièrement par les petites Aussonnaises et les petits Aussonnais. Avec ses rennes et son traineau, on l'a vu souvent, aux alentours de la Salle des Fêtes. Merci Père Noël

Avec les enfants des écoles

C'est en effet le Père Noël qui a ouvert les portes de la Salle des Fêtes aux écoliers aussonnais. Comme chaque année, la Caisse des Ecoles avait écrit sa lettre et le bonhomme de Noël était chargé d'amener les paquets.

Sur la scène de la salle des Fêtes, il avait installé deux spectacles, l'un pour les enfants de maternelles, l'autre pour les plus grands. Artemisia « chantait pour les enfants ». Seul en scène, Léo Buffet conduisait le train des aventures dans un conte musical produit par Artemisia. Avec ses wagons colorés, il a traversé toute une journée, un univers d'humour, de tendresse et de poésie. Il a entraîné la salle dans des refrains simples et accessibles aux tout-petits pour ne laisser aucun voyageur en route.

Entre scènes théâtrales et peinture, le « Cadeau pour Lola » de la Compagnie du Petit Matin traçait son chemin dans l'approche de l'art. Plus d'une centaine de représentations après sa création, le Cadeau pour Lola reste une des pièces phares de la Compagnie du Petit Matin.

Mais le Père Noël ne s'arrêtait pas là : même s'il est devenu un adepte des technologies nouvelles et reçoit les commandes sur internet, il reste fidèle au support papier et offrait, à chaque enfant, un livre illustré.

Avec les tout petits

Le tout-petits vivaient aussi une belle rencontre avec la musique et le théâtre. Au cours de trois séances, c'est au son du violon qu'ils ont suivi les aventures du petit lapin et du blaireau ... Dans un décor blanc de neige, une histoire d'amitié et de fête partagée très en lien avec l'esprit de Noël.

Dans les associations

On a aussi fêté Noël dans les associations, pour la plus grande joie des petits et des grands. Parmi elles, l'école de Musique et de Danse réunissait, comme chaque année, de nombreux petits lutins à la salle des fêtes. Entourés de leurs parents et de leurs enseignants, ils ont offert un beau spectacle et montré tout leur talent. Le prochain rendez-vous avec le public est fixé le 29 mars : les élèves de classes de flûte traversière de l'Ecole Intercommunale Axe Sud du Conservatoire de Blagnac se produiront à la salle des fêtes à 20 h, dans un spectacle intitulé « Même pas peur ».

On peut y aller ! Enfin, le spectacle de fin d'année de l'EMDA aura lieu le 24 mai.

A l'école de rugby, c'est autour d'un goûter gourmand qu'on fêtait Noël après un premier trimestre passé à conjuguer sport et fair play sur les stades.

